



Mere d'enfant français demande de regularisation

Par **lida1**, le **28/07/2011** à **13:11**

Bonjour,
je suis mere d'un enfant français de 4 mois j ai eu un refus de renouvellement de titre de sejour en jun 2010 a oqtf ca fait plus d'un an . j'ai toutes les preuves que je participe a l'entretien de mon enfants facture a mon nom pour la layette et depuis qu'il est né attestation du pediatre et des amis qui atteste que je vis seule avec et je m en occupe j'ai le passeport et sa carte d'identite plus le livret de famille. Je vis pas avec pere mais on toujours ensemble. Ma question est es que je peux alle a la prefecture pour demande un dossier toute seule je voulais savoir si je ne risquais rien merci d'avance pour vos reponses

Par **mimi493**, le **28/07/2011** à **13:40**

Quels sont vos moyens de subsistance ?

Par **lida1**, le **28/07/2011** à **14:22**

j'avais des economies .j ai mon appartement